



Chatila 2012

Les 30 ans d'un passé encore présent 150 citoyens à Chatila pour commémorer la mémoire et réinventer l'avenir !

À l'occasion du 30e anniversaire de la commémoration du massacre palestinien de Sabra et Chatila le 17 septembre 1982 et du 10e anniversaire du jumelage entre la ville de Bagnolet en Seine St Denis et Chatila, L'AJPF organise une délégation dans les camps de réfugiés palestiniens du Liban avec la participation de Marc Everbecq, maire de Bagnolet.

Cette délégation sera composée d'élus français, responsables politiques et associatifs, syndicalistes, journalistes, artistes aux côtés des réfugiés palestiniens du Liban, de citoyens libanais mais aussi d'autres délégations étrangères. Elle commémorera, avec tous les palestiniens les massacres, les injustices d'hier et d'aujourd'hui, pour qu'on ne puisse pas dire « on ne savait pas... » et pour construire une paix lucide qui passera par la reconnaissance des responsabilités.

Cette délégation sera aussi l'occasion de concrétiser des

projets sanitaires en direction des enfants des camps et échanges culturels.

Alors que les revendications pour la reconnaissance et la création de l'État palestinien s'affirment, les réfugiés palestiniens de l'exil doivent être au coeur des préoccupations et leur droit au retour, une nécessité pour parvenir à une paix équitable pour tous les peuples de la région. Cette délégation exceptionnelle ira à la rencontre des forces politiques palestiniennes représentées dans les camps de réfugiés, des élus et citoyens libanais.

Du 17 septembre au 21 septembre 2012

Programme

Participation aux manifestations de la commémoration à Chatila et à Beyrouth en présence des délégations étrangères (européennes, américaines...).

Rencontre avec les habitants des camps de réfugiés de Chatila.

Visite dans le Nord à Tripoli et rencontres dans les camps de réfugiés de Baddawi et Nahr El Bared.

Visite dans le Sud à Saïda jusqu'à la Porte de Fatima, la frontière israélienne.

Soirée culturelle et réception d'accueil dans les camps.

Le programme détaillé ainsi qu'un dossier complet vous seront remis un mois avant le départ.

Participation forfaitaire de 1200 euros par personne comprenant le transport aérien aller/retour sur AIR France, les transferts et transports locaux, l'hébergement en hôtel, la restauration, visites et rencontres. Une somme est prélevée et donnée aux associations locales qui nous aident à préparer et accompagner le séjour pour soutenir les camps de réfugiés du Liban.

Le camp de Chatila est situé dans la banlieue Sud de Beyrouth, sur la municipalité de Ghobeyri, ville libanaise. Installé sur un terrain d'un kilomètre carré loué par l'UNRWA, le camp de Chatila est une forêt de hauts immeubles de béton, séparés par des ruelles sinueuses. Les réfugiés y ont construit leurs maisons sur les parcelles allouées. Faute d'espace au sol, ils ajoutent des étages pour y loger leurs enfants, qui fondent de nouvelles familles, ou pour louer à des Libanais et à des Syriens de milieux défavorisés. Ils sont arrivés en 1948, lors de la création d'Israël, et en 1967, lors de la guerre des Six Jours. La nouvelle génération est née dans ce camp où elle rêve d'une Palestine jamais vue.

C'est le camp qui a connu le plus de tragédies.

En dehors de bombardements israéliens successifs, c'est le camp du grand massacre commis par les milices

libanaises chrétiennes avec la couverture de l'armée israélienne, qui occupait alors Beyrouth. Entre 800 et 2000 Palestiniens y sont morts. C'était le 16 septembre 1982. Ce camp a aussi vécu la tragédie de la guerre des camps (1985-1987) durant la guerre civile libanaise pendant laquelle 575 personnes ont péri et sont enterrées dans la mosquée du camp.

**Attention, les places sont limitées !
pour toute réservation, vous devez vous inscrire en remplissant ce bulletin et en le renvoyant avec un chèque de 300 euros, avant le 31 mai 2012.**



Nom : Prénom :
Adresse mail : Téléphone portable :

- Je souhaite participer à la délégation AJPF de la commémoration de Sabra et Chatila du 17 au 20 septembre 2012
- Je verse un acompte de 300 euros par chèque à l'ordre de l'AJPF – Fernand Tuil, 4 rue Richard Lenoir 93100 Montreuil

Renseignements : 06 14 03 11 39 ou ftuil@mairie-montataire.fr